

**Procès-verbal du Conseil d'École du jeudi 14 mars 2019**

Ouverture : 18h

**Municipalité** : Mme Michaud et M. Brun excusés.

<b>Enseignantes</b>	Mmes Arnal, Bal, Brundu, Pétrequin, Jacquemot, Garcia, Racine et Gianelli.
<b>Parents élus APEIT</b>	Mmes Busiakiewicz, Storck , Benaksa, Fauchet, Defives, Virissel
<b>Parents élus FCPE</b>	Mmes Bouamar, Thomasset, Medjahad
<b>DDEN</b>	M. Delorme
<b>RASED</b>	

Excusés : Mr Adler Inspecteur Éducation Nationale, Mr Brun maire de Ternay, Mme Michaud, Mme Chatain

Les parents d'élèves questionnent la directrice sur l'absence de la mairie au conseil d'école. Mme Gianelli indique que Mme Michaud a indiqué ce jour son absence et son non remplacement.

Les parents et l'équipe enseignante déplorent l'absence de la Mairie.

1) **Les effectifs 2019/2020**

A ce jour voici les effectifs prévus :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
42	56	38	33	49	218

Pour les inscriptions CP, elles débiteront après les vacances d'avril. Mme Gianelli fera passer un mot aux maternelles.

Les inscriptions se feront par Doodle comme l'an dernier et les parents pour qui cela est trop difficile pourront aussi prendre RDV par téléphone le jeudi.

L'organisation sera la même que l'an dernier sur les jeudis et vendredis avec des plages horaires jusqu'à 18h30.

2) **Nouveau règlement départemental**

En début d'année, un nouveau règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques du Rhône a été voté par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. C'est la référence pour les écoles à laquelle s'ajoute notre règlement d'école, qui lui est propre à notre école. Ce texte dense développe le partage des compétences, la répartition des élèves, la transmission des certificats de radiation, le temps scolaire, les compétences des directeurs, l'utilisation du téléphone mobile entre autres points.

Mme Gianelli souhaite ce soir mettre le doigt sur certains articles. Un lien sur le blog sera proposé aux familles qui pourront le consulter. Il ne sera pas imprimé pour chaque famille car il comporte 16 pages.

**Admission et scolarisation** : Le directeur doit désormais informer la mairie de résidence de l'enfant d'une radiation de façon à ce que celle-ci puisse exercer son devoir de contrôle de l'obligation d'inscription. Le directeur n'a plus à vérifier l'inscription dans une autre école lors de la radiation d'un élève cela revient donc aux mairies.

**PAI** : Le règlement rappelle que le PAI a pour but de faciliter l'accueil des élèves mais ne saurait se substituer à la responsabilité des familles. Toutefois le Directeur doit désormais veiller, en lien avec la mairie, à l'articulation de la prise en charge de l'enfant sur les temps scolaires, méridiens et périscolaires. Les PAI seront donc désormais transmis lors des signatures à la mairie.

**Absences** : Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les parents doivent sans délai, faire connaître au directeur les motifs de cette absence, ce dernier vérifie la légitimité du motif invoqué au regard des indications du règlement.

Si un enseignant ou une personne responsable d'une activité scolaire constate une absence non annoncée, il doit en informer le directeur qui prend contact au plus vite avec les personnes responsables afin qu'elles fassent connaître les motifs.

Mme Gianelli indique qu'à ce jour elle ne peut assumer cette charge les jours de classe, elle ne peut téléphoner aux familles des enfants malades, et laisser sa classe seule. Elle est en train d'effectuer des recherches pour trouver des solutions : abonnement à 2 euros avec un portable, abonnement à un service d'envoi de messages SMS en automatique, système type Pronote... Elle se renseigne sur les coûts, ce devrait être sur un budget mairie, Mme Michaud et Mme Gianelli ont évoqué ce sujet au téléphone ce matin. Sans personnel administratif cela semble impossible.

Mme Storck demande comment cela se passe sur les autres écoles.

Mme Gianelli propose aussi d'envoyer un Mail aux familles mais pas il n'y a pas Internet dans toutes les classes, et les enseignantes soulignent un manque de temps.

Mme Gianelli rappelle que pour toute absence il faut un mot justificatif des parents dans le cahier de liaison, pas de certificat médical sauf certificat de non-contagion. Toute absence doit être justifiée.

### **Droits et obligations:**

Rappel sur l'interdiction de tout châtiment corporel ou traitement humiliant.

Interdiction de vapoter et de fumer à l'intérieur des locaux scolaires ainsi que dans les lieux non couverts (donc devant l'école). Interdiction d'attacher un chien également devant l'école, d'être sur son vélo dans l'enceinte.

Interdiction du matériel connecté et du téléphone pour les élèves dans l'enceinte de l'école. Les enfants si besoin utilisent leur téléphone au portail mais pas devant la porte.

S'il apparaît que le comportement d'un élève ne s'améliore pas malgré la conciliation et la mise en œuvre de mesures décidées dans le cadre de l'équipe éducative, il peut être envisagé à titre exceptionnel que le DASEN demande au maire de procéder à la radiation de l'élève de l'école et à sa réinscription dans une autre école de la même commune.

Chaque élève doit pouvoir accéder sans être empêché pour des raisons financières à la restauration scolaire et aux sorties scolaires, a fortiori aux classes découvertes.

Des enfants sont toujours interdits cantine tous les mois (3 pour demain). Les enfants concernés sont décommandés par la Mairie. Mme Gianelli appelle les familles (même si ce n'est pas son rôle) ou laisse les enfants à la cantine.

Mme Brundu demande s'il est possible de faire payer les familles à l'avance comme au collège ? La mairie étant absente il n'y a aucune réponse.

La gratuité de l'école concerne l'ensemble des **prestations** d'enseignement dispensé à l'école.

**Les fournitures scolaires** : en dehors du budget municipal, la liste du matériel scolaire dont chaque élève doit être muni est établie et remise aux familles. Les prescriptions de fournitures scolaires doivent rester limitées aux matériels dont l'utilisation par l'élève est strictement personnelle (cahiers, crayons...). Avec la coopérative, l'argent doit servir au groupe-classe, pas des manuels, mais une série de livres pour la classe.

Mme Brundu note de plus en plus de dégradation de matériel collectif. La liste des fournitures scolaires individuelles doit être arrêtée par le conseil d'école. Les enseignantes se posent des questions sur l'éventualité de demander quelques fournitures : agenda, crayons de couleurs et feutres. Le sujet sera repris au prochain conseil d'école.

### **Financement des activités facultatives :**

L'adhésion des enfants ou des personnes responsables aux associations scolaires ou périscolaires est facultative. Le montant de la cotisation ne doit pas empêcher l'adhésion des familles les plus modestes.

### **Le règlement intérieur d'une école**

C'est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative et est établi et revu annuellement par le conseil d'école. Il prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

## **3° Sécurité**

### **Exercice incendie :**

Mme Gianelli indique qu'un exercice a été effectué le lundi 14 janvier 2019 à 9h30. Le déclenchement a eu lieu à partir de la maternelle.

Toute l'école a été évacuée en 1 minute 45 secondes.

L'alarme a bien fonctionné, le son était audible dans toutes les classes même portes fermées.

La difficulté de l'ouverture des portes par les enfants côté cour reste présente. Serrures pas adaptées pour les enfants, il n'existe rien, d'après le serrurier à part portes poussoirs. (coût élevé) Les parents demandent le nombre de portes qu'il faudrait : 2 principalement. Mme Gianelli a fait la demande à Mme Pi en novembre mais pas de nouvelles. Les parents trouvent inquiétant que rien n'ait été fait encore.

6 élèves de la classe de Mme Gianelli sont sortis du mauvais côté dans la cour ou lieu de l'entrée. Un rappel a été fait en classe. Les élèves de cycle 2 sont sortis beaucoup plus sereinement. Mme Gianelli rappelle que les enseignantes font sortir leurs élèves et sont chargées de vérifier qu'aucun élève n'est resté dans les différentes salles de l'école.

Un troisième exercice aura lieu d'ici la fin de l'année sur un après-midi.

### **PPMS :**

Un exercice PPMS intrusion a été effectué au premier trimestre.

Un exercice PPMS risques majeurs sera effectué après les vacances de printemps.

Mme Gianelli indique avoir reçu du matériel de la mairie pour compléter l'équipement : de nouvelles lampes, radios, des brassards et quelques rouleaux de scotch épais. Demande à la mairie d'une caisse pour chaque classe.

Il y a de quoi équiper 10 salles : les 9 classes plus la salle des maîtres qui est éloignée d'une classe ou la BCD.

Un mot sera mis dans les cahiers de liaison pour signaler le prochain exercice.

### **4° Bilan des travaux**

Différents travaux ont été réalisés sur la première partie de l'année :

- Fuite salle RASED et escalier au niveau du chauffage
- Lumière sous préau côté cour qui clignote en continu
- Porte donnant sur l'extérieur en périscolaire cassée
- Evier bouché dans classe de Mme Bal
- Fiche TNI HDMI défectueuse impossible de se servir du TNI classe de Mme Pétrequin
- Fuite d'eau au plafond salle RASED venant des toilettes au dessus
- Chauffage en panne
- Grosse fuite d'eau au niveau du chauffage couloir vers la classe de Mme Pétrequin (risque de glissade)
- Déplacement de la boîte aux lettres de la cantine sous le préau d'entrée

Il reste des points en attente et d'autres qui se sont ajoutés :

- Volets cassés dans certaines salles
- Demande de molettes pour les secondes portes des classes
- Difficultés pour ouverture des portes de sorties de secours
- Demande d'une serrure sur les portes entre les classes de CP, de CE2 et entre la classe de Mme Arnal et la salle d'arts visuels.
- L'équipe renouvelle sa demande d'une gâche électrique pour sortir de l'enceinte de l'école.
- Les toilettes régulièrement bouchées : à ce jour les urinoirs garçons sont fermés ainsi que les toilettes des filles au rez de chaussée.
- Changement du lave mains de la salle périscolaire en grand évier. Il est régulièrement bouché.

### **Les TNI :**

Mme Michaud a indiqué ce matin que les 3 dernières classes seront équipées d'un TNI pendant l'été.

Toutes les classes seront donc équipées pour la rentrée prochaine.

### **Modification de salles :**

L'équipe questionne la mairie sur la possibilité de déplacer les 2 classes du fond car la classe de Mme Chatain ne peut accueillir plus de 25 élèves. A l'heure actuelle, les élèves sur le côté ont une visibilité faible sur le tableau. Une classe monterait en salle d'arts plastiques et l'autre en audio-visuelle. L'équipe propose de déplacer le périscolaire dans les 2 salles du fond qui ont un accès aux deux côtés de l'école et sont indépendantes.

Il faudrait monter un mur pour séparer la salle audio-visuelle de la petite salle du fond et déplacer les 2 TNI. Cela permettrait la réunion des 2 salles périscolaires actuelles et en faire une salle de motricité.

Léo Lagrange note qu'il faudra vérifier la superficie pour qu'elle soit suffisante pour le nombre d'enfants accueillis. La configuration des deux salles leur conviendrait (accès maternelle + accès sur cour et sur le devant de l'école). Pas de souci pour Léo Lagrange.

### **5° Question de la salle polyvalente**

Lors du premier conseil d'école, Mme Michaud avait évoqué la possibilité pour 2019 d'une installation provisoire dans la cour pour tenir place de salle polyvalente.

Suite à une rencontre avec Mme Pi le délai semblait avoir été repoussé au printemps.

Mme Gianelli a questionné Mme Michaud par téléphone sur l'avancement du projet.

### **Réponse de Mme Michaud :**

Le projet d'un algéco est abandonné car trop onéreux

A ce jour il y a une étude pour un agrandissement de l'école soit sur le modèle de la cantine, soit en utilisant les préaux.

Aucun délai n'est donné, pour l'an prochain ou pas ?

Mme Virissel demande si la cour sera réduite.

Sur terrain en herbe ? pas beaucoup utilisé sauf par périscolaire.

Mme Arnal demande comment fait-on pour faire certaines activités sportives.

Mme Bouamar demande si une extension sur la maternelle pourrait se faire.

### **6° Stages réussites et cours Elco**

#### **Stage de réussite :**

Il y aura un stage de réussite pendant les vacances de printemps.

Seize familles ont répondu favorablement à la proposition. Il y aura donc 2 groupes.

La semaine choisie est celle du 23 au 26 avril 2019, les matins de 9h à 12h.

Une enseignante de l'école sera présente ainsi qu'une enseignante d'une autre circonscription mais habitant la commune.

#### **Cours d'Elco :**

Il ne devrait pas y avoir de cours d'Elco l'an prochain sur l'école car le nombre de réponses est insuffisant. Certaines familles ont répondu hors délai, le retour du quantitatif était déjà effectué.

Mme Gianelli rappelle que ce sont les consulats qui proposent ces cours et qu'il ne sert à rien de faire des demandes pour l'espagnol ou l'anglais auprès des enseignants qui ne choisissent pas les propositions.

### **7° Évaluations CP de janvier 2019**

Septembre évaluations Cp et CE1

En janvier, évaluations CP : 56 Cp ont passé les évaluations.

En français 8 élèves ressortent comme étant à besoin et 18 en mathématiques.

En français ces résultats sont à relativiser car souvent ces besoins relèvent de notions en cours d'acquisition ou non encore étudiées à cette période de l'année. De plus, la fluence doit être améliorée pour certains.

En mathématiques, les difficultés se situent surtout sur la soustraction et la résolution de problèmes.

Les conditions de passation sont très strictes et peuvent perturber les capacités de certains élèves.

Ainsi, les évaluations des classes donnent de meilleurs résultats, 5 élèves ont des besoins en français et 4 en mathématiques. Les enseignantes regrettent cependant de ne pas être autorisées à faire APC en mathématiques cette année.

### **8° Projets de fin d'année**

#### **D'ici la fin d'année il reste :**

- visite des ambassadeurs du collège jeudi 21 mars.

– 22 mars carnaval organisé par la mairie : besoin de parents accompagnateurs.

– jeudi 28 mars La Grande Lessive

- sortie des CP le 18 juin au parc de la Tête d'Or

- Sortie à Vienne de la classe de Mme Jacquemot le 02/04 toute la journée.

- Sortie Maison de la Danse pour les CP le 22 mars.

- Sortie au château de Septème le 27 mai pour les classes de Mmes Racine et Arnal
  - Cycle ping-pong pour les cycles 3 : proposition par l'intervenant d'acheter des tables pour les laisser au gymnase, qui pourraient servir au périscolaire et à l'école. Son club pourrait en financer une partie. A voir avec la Mairie.
  - Cycle vélo pour les cycles 3 qui commence le 29/04. L'intervenant amène les vélos pour tous les élèves. Cycle au Devès puis sortie de fin d'année sur route. 2 classes le matin, 2 classes l'après-midi couplée avec une randonnée (+ pique-nique). Des parents ont passé l'agrément pour cette sortie.
  - Cycle rugby pour les cycles 3 par des intervenants du Club de l'Ozon.
  - spectacle de chorale pour les cycles 2
  - annulation du cycle basket pour les cycles 2 par l'Inspection Académique.
  - A l'étude : une intervention à l'occasion de la fête de la musique de musiciens écossais : découverte d'instruments... Proposition de présentation des instruments par les musiciens aux élèves.
  - Rencontre de l'écrivain Alex Cousseau, auteur jeunesse pour la classe de Mme Racine, le 29 mars, en lien avec la bibliothèque et l'école de Flévieu. Les élèves se rendront à la bibliothèque.
- Intervention Percigônes pour les élèves de CM2. Les élèves devront avoir leur propre vélo.
  - Visite du collège pour les CM2 sur une journée
  - Concert de l'harmonie de l'INSA sur le thème du film Dragon le jeudi 16 mai après midi
- Sorties Smiril pour toutes les classes.

## 9° Commandes

### **Budgets :**

L'équipe questionne la mairie sur le retour de la subvention de 10 000 euros, supprimée cette année en raison du don reçu lors de la clôture des comptes de la Maison des 5 Espaces. Mme Michaud a répondu qu'elle nous serait donnée l'année prochaine.

Cette dotation intitulée « classe verte » servait pour les sorties des classes.

### **Commandes :**

Comme nous en avons discuté lors du dernier conseil d'école l'an dernier, l'équipe renouvelle sa demande afin qu'elle puisse effectuer ses commandes auprès du prestataire choisi en juin, car l'an dernier elle n'avait connu le prestataire qu'après le 28 juin et avait eu les catalogues qui débutent en juillet. Certaines commandes se font par cycle ou en commun entre plusieurs enseignantes et cela ne laisse pas assez de marge pour en discuter. De plus il est parfois préférable d'avoir une partie des livraisons en juin plutôt que la veille de la rentrée, comme pour le papier par exemple.

## 10° Questions des parents

Point sur l'avancement du projet d'une salle polyvalente : point déjà abordé

Toilettes bouchées : point déjà abordé.

## 11° Divers

L'équipe remercie l'APEIT pour le don effectué suite à la vente de fromages. Mme Ménart a remis un chèque d'un montant de 977 euros à l'école.

Cette somme sera utilisée l'an prochain pour les classes de cycle 2 afin de faire venir un auteur, illustrateur sur l'école.

L'équipe a choisi d'utiliser cet argent pour les cycles 2 car l'an dernier les bénéfices des ventes ont été utilisés pour la classe découverte donc principalement les cycles 3.

Proposition de donner la parole aux invités de Léo Lagrange : il y a une demande de raccorder nos projets : la Grande Lessive et la sécurité routière.

Mr Martinez remercie les enseignantes et la directrice pour l'organisation du périscolaire : listes d'appels

données aux enseignantes qui font l'appel. Mme Gianelli demande à rencontrer Léo Lagrange pour pouvoir s'accorder sur un règlement commun (règles de cour). Léo Lagrange dit que le règlement périscolaire est le même que pour celui du centre aéré . Il est d'accord pour travailler avec l'école sur le sujet. RDV à fixer.

APEIT : pas de remontées sur périscolaire. Action Gestes qui sauvent samedi 4 mai. Les places seront données aux premiers inscrits, l'association espère donc que ceux qui ont déjà participé l'an dernier laisseront la place aux autres.

Dates des prochains conseils d'école : jeudi 13 juin 2019

*Clôture : le 14/03/2019 à 19h35*

<b>Présidente</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>Virginie Gianelli</b>	<b>Stéphanie Pétrequin</b>